

DEMANDE DE DIAGNOSTIC A LA VENTE
Pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

* Référence de la vente vendeur /acquéreur			
* Commune - Adresse du bien			
* Propriétaire du bien	Nom :	Prénom :	Tél :
* Adresse du Propriétaire			* N° de site et/ou de compteur d'eau et/ou de contrat
Référence cadastrale	Section <input type="text"/>	Parcelle <input type="text"/>	<input type="text"/>
* Nature du bien	Maison <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* Nb de points d'évacuation <input type="text"/>
	Immeuble <input type="checkbox"/>	Copropriété <input type="checkbox"/>	Appartement(s) <input type="checkbox"/> Nombre <input type="text"/>
	Bâtiment commercial <input type="checkbox"/>	Activité : (boulangerie, restaurant, etc)	
Bien en location	OUI	NON	
Raccordé au réseau de collecte	OUI	NON	Pompe de relevage : OUI NON
Siphon disconnecteur accessible	OUI	NON	Piscine : OUI NON
* Interlocuteur chargé de la visite du contrôle	Nom : <input type="text"/>		Tél : <input type="text"/>
	Courriel : <input type="text"/>		

Je soussigné, reconnaît avoir reçu et accepté mandat du vendeur ci-dessus désigné à l'effet de demander le diagnostic de l'installation d'assainissement et à en acquitter le prix, pour le compte du mandant, conformément à la grille tarifaire ci-dessous, auprès du service de gestion comptable, que la vente soit réalisée ou non. Le contrôle donnera lieu à la délivrance d'un rapport de visite concernant la vérification de raccordement des installations au réseau d'eaux usées.

Afin de faciliter le diagnostic, il est important que tous les regards d'eaux usées et d'eaux pluviales sous domaine privé, notamment le siphon disconnecteur et le poste de relevage, soient ouverts pour la visite.

Dans l'hypothèse où ces ouvrages ne seraient pas accessibles, le service se réserve le droit de mettre fin au rendez-vous. Cette intervention sera alors facturée au tarif « forfait de déplacement » en vigueur. Un nouveau rendez-vous devra ensuite être planifié en prenant contact avec le service.

Je m'engage à prévenir impérativement le service conformités au 02.41.74.57.52 en cas d'annulation du rendez-vous non décommandé au moins 48 heures à l'avance et sera facturé d'un déplacement à 82.80 € Tout rendez-vous.

Coût des contrôles en TTC

	Assainissement collectif
Contrôle 1 ^{ère} visite	135,00 €
Contrôle 2 ^{ème} visite et plus	76,80 €
Coût du logement supplémentaire pour les collectifs	18,00 €
Forfait de déplacement	82,80 €
Contrôle des activités économiques hors industriel	137,40 €
Contrôle des activités économiques industrielles	279,96 €

Fait le :

Signature et Tampon du demandeur (étude ou agence immobilière) obligatoire

N° de téléphone étude ou agence	<input type="text"/>
Courriel étude ou agence	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>

NOTICE EXPLICATIVE

Préambule :

La demande de diagnostic à la vente devra être remplie informatiquement et transmise aux adresses mail situées en bas du formulaire.

Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires. Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte. Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires pour vous permettre de remplir le formulaire et d'en comprendre l'intérêt.

* **Référence de la vente** : indique le nom des vendeurs et acquéreurs

Adresse : adresse précise du bien en vente.

* **Nom/Prénom du propriétaire** : nécessaire à la mise à jour de la base clientèle.

Référence cadastrale : précise la section et le numéro de la parcelle du bien en vente. Permet d'identifier le bien sur le logiciel cadastral.

* **Nature du bien** : élément détaillé dans la promesse de vente, nécessaire à la programmation de la durée du contrôle.

- **Copropriété** : bien composé de plusieurs logements avec **plusieurs** propriétaires.
- **Immeuble** : bien composé de plusieurs logements avec **un seul** propriétaire pour l'ensemble.

Bâtiment commercial : précise l'activité du commerce et donc la nature des rejets.

- **Industriels (métiers de bouche)** : le bac décanteur dégraisseur devra être vidangé avant la visite.
- **Industriels (stations de lavage)** : le séparateur d'hydrocarbures devra être vidangé avant la visite.

* **Nombre de points d'évacuation** : quantité des points d'eau de l'habitation (évier, crosse machine à laver, crosse lave-vaisselle, robinet, WC, bidet, douche, baignoire, robinet extérieur, fontaine, etc). Il permet de définir la durée du contrôle dans les meilleures conditions.

* **Numéro de compteur ou de site ou de contrat (en haut à gauche de la facture)**

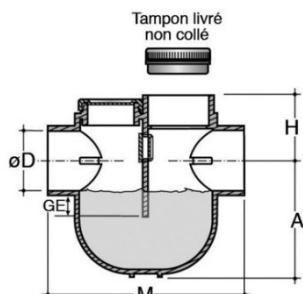
information qui se trouve sur la facture d'eau. Ci-contre, un exemplaire de n° de site (sur le recto) et n° de compteur (sur le verso)

REFERENCES A RAPPELER	
Facture : 8637716102573	Code recette : EP
Exercice : 2016	Rôle : 17
Paiement en ligne http://atout.angers.fr/tipeau	
Site : 100308F	6 ALLEE PAUL EMILE VICTOR
49460 MONTREUIL-JUIGNE	
Client : 86377	M. ou Mme MORVANT Ludovic

Cons	
Point de comptage	Compteur N°
100308F	00SA374039

Raccordé au réseau de collecte : précise si le bien en vente est raccordé ou non au réseau de collecte des eaux usées (assainissement non collectif dans ce cas). Cela permet de diriger la demande vers le bon service.

Siphon disconnecteur : regard de branchement qui relie le branchement du réseau public et le branchement privé. Il se situe en règle générale en limite de propriété pour les maisons avec terrains. Autrement, on peut le trouver, dans une cave, un vide sanitaire.



* **Personne présente lors de la visite** : l'Etude notariale doit indiquer un interlocuteur précis à qui sera envoyée par mail la proposition de rendez-vous (date et heure). A défaut d'interlocuteur défini, l'étude notariale sera destinataire de la proposition de rendez-vous, charge à elle d'organiser le contrôle.

MANDAT , autorisant un notaire ou une agence immobilière à faire réaliser par Angers Loire Métropole un contrôle de conformité des branchements à l'occasion de la vente d'un bien.

Période tarifaire du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

Adresse du bien à contrôler :

Prénom, Nom du vendeur

Nom du notaire/Nom du représentant de l'agence immobilière :

Nom et Adresse de l'étude/ Agence :

Je soussigné donne mandat à Maitre / l'agence immobilière représentée par , qui l'accepte, à l'effet de demander le diagnostic de l'installation d'assainissement du bien désigné ci-dessus et d'en payer le prix auprès du notaire/Agence, que la vente soit réalisée ou non. A cet effet je verse à l'étude, en fonction de la grille tarifaire ci-dessous, une provision de €, correspondant à une visite de contrôle.

En cas de contre visite nécessaire, ou d'absence au rendez-vous entraînant une facture du déplacement, je m'engage à compléter l'acompte par le montant nécessaire auprès du notaire/de l'agence, que la vente soit réalisée ou non.

Ale,
Cachet et signature du notaire précédée de la mention « bon pour acceptation »

Ale,
Signature du vendeur précédée de la mention « bon pour mandat »

Tarifs en vigueur sur la période tarifaire indiquée en en-tête :

<u>Coût des contrôles en TTC</u>	Assainissement collectif
Contrôle 1 ^{ère} visite	135,00 €
Contrôle 2 ^{ème} visite et plus	76,80 €
Coût du logement supplémentaire pour les collectifs	18,60 €
Forfait de déplacement, suite à absence du demandeur	82,80 €
Contrôle des activités économiques hors industriel	137,40 €
Contrôle des activités économiques industrielles	279,96 €